

Nos déchets

1. État des lieux

Aujourd'hui, chaque français produit **environ 400 kilos de déchets chaque année**. C'est presque deux fois plus qu'il y a 50 ans car aujourd'hui on trouve de plus en plus de **déchets d'emballage**.

Dans une poubelle, on trouve :

30% de déchets de cuisine
10% de papiers et de journaux
10% de plastiques
7% de verre...

Si on les laissait dans la nature, ces déchets mettraient énormément de temps à disparaître :

- un mouchoir en papier : 3 mois
- une épluchure de fruit : entre 3 et 6 mois
- un journal : 12 mois
- une canette : entre 10 et 100 ans
- une bouteille de verre : 4000 ans !

2. Historique du tri des déchets

Au Moyen Âge, au moment de se débarrasser de ses déchets, l'habitude était le « tout à la rue ». C'est-à-dire que tout était jeté sur la voie publique : les restes d'aliments, les excréments aussi ! Les animaux en liberté se nourrissaient de ces déchets. On a réalisé petit à petit que des maladies et des épidémies étaient souvent causées par ce manque de propreté.

En savoir plus

Après quelques améliorations, c'est en 1883, à Paris, qu'un préfet ordonne qu'on utilise une « boîte à ordures » pour déposer ses déchets. Cette « boîte à ordures » porte aujourd'hui le nom de cet homme : il s'appelait Monsieur.... Poubelle !

Aujourd'hui, on ne se contente plus de ramasser les déchets. **On les trie et on les recycle le plus possible.**

3. Le tri des déchets

a. Pourquoi trier les déchets ?

Aujourd'hui, on demande à tout le monde de faire un effort et de **trier ses déchets**.

Certains déchets contiennent des **produits toxiques** qui peuvent contaminer l'air, l'eau ou la terre.

C'est le cas des piles, des colles, des peintures, des produits d'entretien. Ils représentent donc un danger pour les plantes, les animaux et les hommes.

En plaçant ces déchets toxiques dans les déchetteries, on peut les traiter pour éviter qu'ils ne polluent.

En triant, on prépare également le recyclage qui va permettre d'**économiser nos ressources**. Par exemple, grâce au papier recyclé, on évite d'abattre de nouveaux arbres ; en recyclant le plastique on économise du pétrole...

b. Comment trier les déchets ?

Le système de tri n'est pas le même partout en France, mais il y a **quelques règles simples à retenir** ainsi que **des couleurs** qui sont souvent les mêmes :

Couleur VERTE	Pour le verre , principalement récupéré dans des grands conteneurs situés dans la rue.
Couleur BLEUE	Ce système fonctionne aussi pour le papier : les magazines, les journaux, les prospectus.
Couleur GRISE	Les déchets de cuisine et de jardinage vont dans la poubelle « classique » des ordures ménagères.
Couleur JAUNE	Une autre poubelle est nécessaire pour récolter les emballages en carton, les briques, les bouteilles d'eau, les bouteilles de lait, les canettes

Enfin pour les **déchets dangereux** (piles, peintures, colles, médicaments...), il faut les emporter dans les **déchetteries** où ils seront récupérés pour être traités séparément.

En savoir plus

Que deviennent les déchets ménagers ?

28% sont stockés dans des décharges.

18% sont incinérés, c'est-à-dire qu'ils sont brûlés.

54% sont recyclés.

4. Le recyclage

Le recyclage consiste à **récupérer les déchets pour les réutiliser**. Cela permet d'**économiser nos ressources naturelles**.

Voici ce que deviennent les déchets triés lorsqu'on peut les recycler :

- Le **verre** est brisé, fondu et transformé de nouveau en bouteille ou en récipient.
- Les **boîtes de conserves** (en acier) sont fondues et transformées en boîtes neuves mais aussi en appareils électroménagers, pièces de moteur...
- Les **canettes de boisson en aluminium** sont broyées et fondues. Elles deviennent des cadres de vélo (670 canettes font un vélo !), des fers à repasser, des pièces de voiture...
- Le **papier** est recyclé en papier essuie-tout, journaux et livres.
- Les **emballages en carton** deviennent des caisses de carton. Une tonne de carton recyclé économise 2,5 tonnes de bois !

Je retiens :

Pour préserver l'environnement des produits dangereux, pour faciliter le recyclage et faire des économies dans la fabrication de nombreux objets, IL FAUT TRIER SES DECHETS.

On sépare :

- les déchets de cuisine et de jardinage,
- le verre,
- les papiers, journaux, magazines,
- les emballages (bouteilles en plastique, cartons, briques, canettes...).